



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Agenda 2030

Question au Gouvernement n° 3151

Texte de la question

AGENDA 2030

M. le président. La parole est à Mme Jennifer De Temmerman.

Mme Jennifer De Temmerman. Il y a deux ans environ, un collègue assis désormais sur les bancs des ministres me disait que si l'écologie était importante pour les citoyens, les Verts auraient remporté les élections.

M. Fabien Di Filippo. Donnez son nom !

Mme Jennifer De Temmerman. Après les résultats de dimanche, il y a au moins trois leçons à tirer. Devant la convention citoyenne pour le climat hier, le Président semble avoir retenu la première. Nous aurons donc un acte 2.1.

Pour la deuxième, je crois qu'il attend le bon moment. Quel est le bon moment ? Maintenant. Nous sortons d'une grave crise sanitaire qui affecte notre économie avec une violence sans précédent, preuve du manque de résilience.

Dimanche, une vague verte a déferlé sur la France, mais le taux d'abstention record interroge. Nous le savions déjà avant 2017, la défiance des Français à l'égard de leurs représentants continue de croître. Une autre voie a été proposée, sans issue. Pourquoi ? Les politiques publiques manquent de cohérence : on vote la loi EGALIM – loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable –, on ratifie le CETA ; on vote la fin de l'exploitation des hydrocarbures, on prolonge certaines autorisations. Le manque de cohérence rend illisible l'action publique et politique. La confusion empêche la perception du changement.

Pour les citoyens, nous sommes tous les mêmes, et cela n'a rien de positif. C'est la troisième leçon à tirer : les Français ont besoin d'un cap clair.

« Atteindre les objectifs de développement durable n'a jamais été aussi difficile et aussi impératif qu'aujourd'hui. C'est ce que démontre la crise du covid-19 », ce sont les mots du Président de la République le 28 mai dernier dans un message adressé aux Nations Unies.

M. Aurélien Pradié. Amen !

Mme Jennifer De Temmerman. L'Agenda 2030 est une grammaire commune, la boussole qui nous permettra de réorienter notre politique au sortir de la crise, un plan cohérent, lisible, fondé sur les partenariats. L'agenda s'adresse à tous. Nous, parlementaires, devons et voulons nous en saisir. Le groupe d'études que Dominique

Potier et moi présidons sur les objectifs de développement durable travaille sur une proposition de loi systémique, réaliste et transpartisane.

Monsieur le Premier ministre, soutiendrez-vous cette initiative positive ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire. Vous l'avez dit, les Français souhaitent un cap clair. Hier, devant les 150 membres de la convention citoyenne pour le climat, le Président de la République en a fixé un en matière économique, écologique, sociale et de souveraineté. Il a reconnu que le pari de faire confiance à 150 citoyens tirés au sort (« Ah » sur certains bancs du groupe SOC)...

M. Pierre Cordier. Sans oublier Cohn-Bendit !

Mme Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Étatni spécialistes, ni militants, était réussi. Il s'est engagé à reprendre 146 propositions ambitieuses qui en sont issues et à les transmettre au Parlement. Le Parlement sera pleinement saisi par le biais d'un projet de loi reprenant certaines des propositions tandis que d'autres seront insérées dans le plan de relance afin que notre modèle économique ne soit ni productiviste – produire pour produire sans tenir compte des limites de la planète – ni celui de la décroissance – dans lequel il n'est possible de produire des richesses donc de soutenir notre modèle social.

M. Aurélien Pradié. Blablabla !

Mme Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État . Le cap a été fixé par le Président. L'écologie est au cœur de notre programme, rejoignant en cela la préoccupation générale autour des objectifs de développement durable dont ma collègue Brune Poirson a la charge. Nous avons pris l'engagement auprès des Nations unies d'inscrire ces objectifs au cœur de nos politiques publiques.

Vous attendiez un signal, un cap. Il a été donné et sera suivi pour la dernière partie du quinquennat. Le Président de la République aura l'occasion de s'exprimer sur ce sujet mais, d'ores et déjà, le Parlement fera son office en s'emparant des propositions de la convention. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Jennifer De Temmerman](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Écologie Démocratie Solidarité

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3151

Rubrique : Développement durable

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Wargon, SE auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire (Mme Wargon, SE auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er juillet 2020](#)